



# INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

## PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR LORS DU DÉPÔT DU DOSSIER

### PREMIERE INSCRIPTION

- Autorisation d'inscription : APB ou eCandidat ou Études en France
- Le dossier d'inscription à retirer ou à télécharger / ou le récapitulatif Primoweb pour les préinscrits
- Fiche pédagogique à retirer ou à télécharger pour les étudiants de licence
- Assurance scolaire / extra-scolaire ou responsabilité civile valable pour 2017/2018
- Une photo d'identité (format passeport avec le nom de l'étudiant au dos)
- Copie de la pièce d'identité ou du passeport
- Copie de la JDC ou JAPD pour les étudiants français
- Copie du relevé de notes officiel du baccalauréat et de tous les autres diplômes obtenus
- Copie de la carte vitale et attestation de sécurité sociale de l'étudiant
- Carte européenne en cours de validité pour les étudiants de UE (hors France)
- Attestation de sécurité sociale des parents pour les étudiant(e)s né(e)s après le 31/08/1998
- Notification de bourses 2017/2018 pour les étudiants boursiers
- Moyen de paiement : CB ou Chèque ou Mandat Cash à l'ordre de "l'Agent Comptable de l'UM"

### RÉINSCRIPTION

- Carte d'étudiant de l'Université de Montpellier
- Récapitulatif web de réinscription sur l'ENT
- Mail de confirmation APB pour les Masters 1
- Fiche pédagogique à retirer ou à télécharger pour les étudiants de licence
- Assurance scolaire/extra-scolaire ou responsabilité civile valable pour 2017/2018
- Carte européenne en cours de validité pour les étudiants de UE (hors France)
- Notification de bourses 2017/2018 pour les étudiants boursiers
- Moyen de paiement : CB ou Chèque ou Mandat Cash à l'ordre de "l'Agent Comptable de l'UM"

### SELON LA SITUATION

- Étudiant salarié : Contrat de travail (600h/an minimum) et trois derniers bulletins de salaire
- Étudiant inscrit en CPGE : Certificat de scolarité de la classe préparatoire
- Étudiant mineur : Autorisation des deux parents ou représentants à télécharger
- Étudiant en transfert : Carte d'étudiant et formulaire de demande de tranfert
- Étudiant en double inscription : Carte d'étudiant et quittance des droits
- Étudiant en programme d'échange : Autorisation du bureau des relations internationales
- Étudiant en D.U. : Autorisation du responsable (Hormis Europe Economique et Sociale)

[Pour télécharger les documents en ligne : http://economie.edu.umontpellier.fr/inscriptions/](http://economie.edu.umontpellier.fr/inscriptions/)

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ

L'INSCRIPTION SERA EFFECTIVE UNIQUEMENT APRÈS LA REMISE DU SCOL'PASS ET DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

Afin de finaliser votre inscription vous devez vous présenter muni des pièces ci-dessus  
à la faculté d'économie, ave Raymond Dugrand, Bât C, 1er étage, Bureau 115bis

Le .....à.....